

Marque p. 2

Assemblée pour  
l'aménagement et l'animation  
du XVI<sup>e</sup> arrondissement

(1967-1978 - agréée le 10 mars 1978)

55, rue de Passy 75016-PARIS

XVI<sup>e</sup>

DEMAIN

L A L E T T R E D E X V I e D E M A I N

No 16 Octobre 1979

vie de l'association ... vie de l'association ... vie de l'association ...

En ce début "d'année scolaire" nous nous permettons de vous rappe-  
ler 3 vérités essentielles à nos yeux !

XVI<sup>e</sup> DEMAIN N'A D'IDEEES QUE PAR SES ADHERENTS !

vous connaissez votre rue, votre quartier, vous avez des sugges-  
tions à faire pour que la vie y soit plus facile (aménagement,  
équipement, circulation, etc.), communiquez-les nous... vous  
êtes inquiétés par un projet de démolition, de construction,  
avertissez-nous...

XVI<sup>e</sup> DEMAIN N'A DE POIDS QUE PAR SES ADHERENTS !

plus vous serez nombreux, plus notre association sera représen-  
tative, plus nos démarches seront prises en considération.  
Faites connaître XVI<sup>e</sup> DEMAIN autour de vous...

XVI<sup>e</sup> DEMAIN N'A DE MOYENS QUE PAR LES COTISATIONS DE SES ADHERENTS !

sans commentaire...

vie de l'arrondissement ... vie de l'arrondissement ... vie de l'arrondissem

L'AVENIR DU MARCHÉ ST-DIDIER - MESNIL (Suite)

Notre dernière LETTRE a attiré votre attention sur l'aménagement  
de ce marché. Nous avons beaucoup travaillé sur ce projet qui  
paraît si riche en possibilités pour notre arrondissement.

Une première solution nous a paru aussi séduisante qu'utile :  
l'implantation du conservatoire municipale, actuellement logé  
à l'étroit tant au point de vue surface qu'au point de vue temps,  
dans le CES de la rue Chernoviz; en plus des salles nécessaires à  
l'enseignement des différentes disciplines, il y aurait possibili-  
té d'installer dans le sous-sol une salle de "percussions" et une  
salle de 300 places. Cette solution se heurte au fait que des  
promesses ont été faites aux élus du 16<sup>e</sup> d'implanter ce conserva-  
toire dans le futur projet d'aménagement de l'Ilot Gros-Boulaivil-  
liers.

Nous sommes entrain d'étudier une nouvelle répartition de cet  
espace : tout en y maintenant bien entendu le marché, on pourrait



### ILOT GROS-BOULAINVILLIERS

Un de nos adhérents nous communique la lettre adressée au Maire de Paris par les "copropriétaires et habitants des immeubles sis aux No 11 et 13, rue de Boulainvilliers" exprimant leur mécontentement de l'état d'abandon dans lequel est laissé cet îlot et disant entre autres choses :

"...ce terrain comporte actuellement trois décharges d'ordures à ciel ouvert, d'importance variable, mais au moins d'un volume de plusieurs m3 chacune et quotidiennement alimentées par les diverses bennes municipales de nettoyage  
"... il est évident qu'à la présence des rats s'ajoute celle des grosses mouches vectrices d'infections... Lassés d'être les victimes de cette perpétuelle nuisance, alors que nos impôts locaux eux aussi en augmentation perpétuelle se réfèrent au tarif des quartiers résidentiels, notre intention si nous n'obtenons pas au moins l'assainissement immédiat de cette zone, est d'user de toutes les armes permises par la loi..."

### ESCALIER MECANIQUE DE LA RUE DE L'ALBONI (suite)

Une convention entre la Ville et la RATP sera signée pour l'établissement, l'exploitation et l'entretien de 2 escaliers mécaniques à la station "Passy". Une première tranche de la participation financière de la Ville a été inscrite pour Fr. 823.000.- au budget d'investissement.

En novembre 1977 XVIIe DEMAIN avait préparé un dossier pour prouver la nécessité de créer cet équipement et l'avait adressé à de nombreuses personnalités du 16e et de la Ville de Paris.

### "CADDIES" A L'ABANDON DANS LES RUES DU 16e

En réponse à une question de M. ELBEL sur l'abandon en pleine rue des chariots de supermarché, le Préfet de Police répond savoureusement qu'il existe une réglementation sur ce point "car je crois bien qu'en France presque tous les domaines sont réglementés" : un arrêté de mars 1975 enjoint en effet aux responsables des magasins le ramassage immédiat des chariots abandonnés. Ceux-ci ne l'observent guère, et "...peut-être que les services de police ne dressent pas suffisamment de procès-verbaux pour ce genre d'infraction". On s'en doutait. Le Préfet semble le dernier à découvrir que les gérants croient se faire de la publicité avec ces épaves et que leurs "prière de ne pas..." ou "sortie interdite" n'émeuvent guère les chalands qui se croient tout permis et ne sont pas rares dans notre 16e.

Seuls des dispositifs simples, peu coûteux et bien connus (ailleurs) mettraient instantanément fin à une dispersion qui s'étend parfois jusqu'aux lacs du Bois de Boulogne.

Les gérants d'"Euromarché", d'"Inno" et du "Centre St-Didier" ont reçu, il y a plus d'un an, à ce sujet des lettres de notre association. Ils n'ont pas eu l'élémentaire politesse de nous répondre.

Paris ... Paris ... Paris ... Paris ... Paris ... Paris ... Paris ... Paris ..

### L'"AFFAIRE" DU MUSEE DES MONUMENTS FRANCAIS

Avec ses remerciements à XVIIe DEMAÏN et à ses adhérents pour leur soutien à l'action du Comité de Sauvegarde de ce Musée, sa secrétaire Mlle C. THIBAUT nous communique cet extrait de la lettre du ministre, M. J.-P. LECAT :

"... les deux mille mètres carrés nécessaires à cette Ecole "(Maurice Béjart) seront aménagés dans les combles de la "partie nord de la courbe du Palais de Chaillot. Ces surfaces ne seront donc, en aucune manière, prélevées sur les "espaces actuellement utilisés par le Musée ou ses dépendan- "ces..."

### MONUMENTS A LA MEMOIRE DE... (suite)

Dans notre dernière LETTRE nous vous faisons part de notre souci de savoir qu'un monument de très grande dimension, dédié à la mémoire du Maréchal de Lattre de Tassigny, devait être élevé place Dauphine, risquant de défigurer la célèbre perspective de l'avenue Foch. Nous vous proposons d'exprimer par une lettre adressée soit au Maire, soit au Préfet de Paris le souhait qu'une maquette de ce monument soit présentée au public.

De concert avec la "Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France", XVIIe DEMAÏN exprime le même souhait au sujet d'un monument qui doit être élevé à la mémoire du Général Koenig sur le terre-plein de la Porte Maillot !

### QUEL AVENIR POUR BERCY ?

L'aménagement des entrepôts de Bercy est un sujet d'actualité dont la presse se fait fréquemment l'écho.

Y installera-t-on un Vel d'Hiv, ou bien un palais omnisport pour la haute compétition ? Les règles de la concertation ont-elles été respectées dans cette affaire ? Autant de questions qui concernent tous les Parisiens et pour lesquelles on manque d'éléments de réponse.

La section de l'Union Féminine Civique et Sociale du 12e arrondissement vous propose - il n'est pas nécessaire pour cela de faire partie de l'UFCS - de venir faire la connaissance de ce coin pittoresque et d'écouter ce qu'elle a à vous dire.

mardi 13 novembre à 14 h.30 - durée de la visite : 1 h.30  
rendez-vous : square situé près de la station de métro Bercy  
participation aux frais : 5 Fr.

### LES TROTTOIRS ET LES CHIENS

XVIIe DEMAÏN a suggéré au Centre d'Action pour la propreté de Paris d'éditer une plaquette donnant des conseils sur la manière d'éduquer les chiens à ne plus salir les trottoirs...

Cette proposition a retenu l'attention du directeur de ce service qui fera appel soit à un vétérinaire, soit à un éleveur pour rédiger ces conseils.

adresses utiles ... renseignements utiles ... adresses utiles ... renseignements

### CENTRE DE SOINS ET D'OBSERVATION DE JOUR

Le Centre de Guidance Infantile informe les habitants du 16e qu'il

"a ouvert une petite unité d'observation et de psychothérapie de jour comportant 12 places. Elle est implantée provisoirement dans l'Institut Th.-Roussel avec un ramassage sur Paris 16e.

"Le milieu est multidisciplinaire (jardinière d'enfants, éducateur spécialisé, enseignant de l'Education Nationale, psychothérapeutes) et permet des prises en charge différenciées.

"Les indications sont celles de tous problèmes psychologiques entraînant, notamment, inadaptation au milieu scolaire et susceptible d'une intervention thérapeutique. Les contraintes imposées par l'âge, le niveau intellectuel, etc. seront nuancées en fonction de chaque cas particulier par une concertation qu'il est possible d'assurer dès maintenant dans l'intersecteur de rattachement au

Centre de Guidance Infantile

3, rue Charles-Tellier 75016-Paris tél. 525 36-55

"N.B. la prise en charge Sécurité Sociale ou Départementale est demandée par les soins du Centre lors de l'admission"

### LE RAVALEMENT DANS LE XVIe

Le ravalement périodique des immeubles de Paris, décrété en 1852 et interrompu de 1914 à 1958, concerne non seulement les façades sur rue mais les cours, courettes, jardins, murs ainsi que les dispositifs de fermeture et de protection, etc.

La campagne de ravalement de 1978 comprend, avec une partie du 15e, tout le 62<sup>me</sup> quartier qui est celui de "la Muette".

Le tour du 61e (Auteuil) viendra en 1980, celui de Chaillot en 1981, celui de Dauphine en 1984.

Les travaux prévus à La Muette par l'arrêté du 23-01-1978 doivent être achevés le 31 décembre 1980.

Les propriétaires défaillants seront "punis", selon l'art. 312 du Code de l'Urbanisme, d'une amende de 1.000 à 10.000 Fr. et de 5.000 à 20.000 Fr. pour les récidivistes.

On souhaite ne pas constater encore en 1981 que ceux-ci ne sont pas rares et que l'administration n'utilise pas suffisamment les pouvoirs de ravalement d'office conférés par l'art. 311 du même code.

### L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES DU XVIe

vous informe qu'elle a rouvert sa maison-sud 123, bld Murat le 11 septembre avec des permanences

le mardi de 10 h. à 12 h.

le vendredi de 14 h.30 à 17 h.

dans un but d'accueil et d'information familiale à orientations scolaires, loisirs, liaison avec les associations fonctionnant à la mairie-annexe ou dans le quartier et d'entraide diverse : offres et demandes d'emplois dans les familles; aide aux personnes âgées; défense du consommateur, etc.

L'ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES

16e ACCUEIL INFORMATION s'adresse aux habitants et aux travailleurs du 16e arrondissement qui ont besoin d'un renseignement, d'une adresse ou qui veulent connaître les ressources de leur quartier. En outre, des rencontres amicales et diverses activités sont organisées pour faciliter l'insertion des nouveaux venus et des isolés dans l'arrondissement.

Lieux et horaires des permanences d'information

Centre Familial et Social 56, rue de Passy ( <u>sur rendez-vous pris dans une des autres perm.</u> )	mardi	9 h.30 à 12 h.
Mairie-Annexe du XVIIe 71, av. Henri-Martin	mardi	10 h. à 12 h.
Magasin "Inno-Passy" 53, rue de Passy	mardi	10 h. à 12 h.
	jeudi	14 h.30 à 17 h.
	vendredi	17 h. à 19 h.30
Centre Commercial St-Didier 14, rue des Sablons	lundi	16 h.30 à 19 h.
	mercredi	10 h. à 12 h.
	vendredi	9 h.30 à 12 h.
Euromarché-Auteuil Porte Molitor	mardi	14 h. à 16 h.30
	jeudi	9 h.30 à 12 h.

Rencontres Amicales

le premier lundi du mois  
de 14 h.30 à 17 h.  
20bis, rue Cortambert (métro Pompe)

SYNDICAT DES EMPLOYEURS DE PERSONNEL EMPLOYE DE MAISON (SEPEM)

à sa permanence 56, rue de Passy  
lundi de 14 h.30 à 17 h. (sauf congés scolaires)  
vous rencontrerez une responsable pour vous renseigner, vous conseiller ou vous expliquer comment rédiger des bulletins de paie pour vos employés de maison horaires ou mensuels.

UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE - Section du 16e

- Un cycle de 8 conférences sur le thème:  
"Un Monde en marche : Eveil aux Questions internationales"  
Salle des Arts et Métiers, 9bis, av. d'Iéna 75116-Paris  
Voici les 2 premières dates :
  - lundi 29 octobre à 14 h.30  
"Le Monde au Seuil des Années 80" par M. André FONTAINE
  - lundi 19 novembre à 14 h.30  
"Possibilités et Limites des Organisations internationales"  
par M. Günther SCHUETZE
- Une session de formation : "Vivre et travailler en Groupe"
  - les mardis 20, 27 novembre et 4 décembre de 9 h.30 à 16 h.30  
64, avenue Théophile-Gautier 75016-Paris

Pour tous renseignements, s'adresser à  
Mme C. DRIOL  
8, rue des Marronniers 75016-Paris  
tél. 224 97-39